

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE
DE RÉFÉRENCE

RACISME ANTIMUSULMAN EN SUISSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Service de lutte contre le racisme SLR

AVANT-PROPOS

Le racisme antimusulman est une réalité en Suisse. Son augmentation constante reflète un climat social tendu et lui confère une actualité et une urgence toujours plus importantes. Pourtant, le racisme antimusulman est très peu étudié dans notre pays et les recherches à ce sujet sont encore rares.

L'étude du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) et la présente synthèse ont pour ambition de combler, au moins partiellement, cette lacune, de sensibiliser le public à cette forme de racisme, mais surtout de fournir des pistes concrètes pour agir.

La publication s'adresse aux autorités, aux organisations, à la société civile, aux spécialistes du sujet, ainsi qu'aux personnes directement et indirectement concernées.

Afin de comprendre en quoi consiste concrètement le racisme antimusulman en Suisse, l'étude accorde une place centrale aux témoignages des personnes discriminées, ce qui permet non seulement de visibiliser ce vécu, mais également de savoir où intervenir, de quelle manière, et avec qui collaborer.

Pour sa part, le Service de lutte contre le racisme (SLR) contribue à atteindre cet objectif par son tra-

vail de prévention et de sensibilisation. Cette brochure s'inscrit dans la continuité de ses activités et fait écho à la publication de 2022 sur le racisme structurel en Suisse.

Lutter contre les discriminations est la tâche de la société dans son ensemble et de ses institutions, comme le souligne d'ailleurs l'étude. À cet égard, et dans l'optique d'une lutte sur le long terme, la Confédération élabore actuellement une stratégie et un plan national contre le racisme et l'antisémitisme, en collaboration avec les cantons et la société civile. Les différentes formes de racisme, dont le racisme antimusulman, y seront appréhendées comme des composantes du racisme structurel.

Dans cet esprit, nous invitons les institutions, la politique et les autorités à examiner les lacunes et les besoins identifiés dans l'étude et à mettre en œuvre les mesures appropriées dans leur domaine de compétences. Réduire la discrimination, c'est améliorer la qualité de vie de toute la société.



Marianne Helfer
Responsable du Service de lutte
contre le racisme SLR

INTRODUCTION

Sur mandat du Service de lutte contre le racisme (SLR), le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg a dressé un état des lieux de la recherche sur le racisme antimusulman en Suisse. L'étude clarifie la terminologie et les notions relatives à ce phénomène. Elle en montre [la dimension structurelle](#), en mettant l'accent sur le vécu des personnes qui le subissent.

Pour sa recherche, le CSIS a consulté des spécialistes de plusieurs services spécialisés, autorités publiques et organisations musulmanes, des experts scientifiques ainsi que des personnes musulmanes de toutes les régions du pays. La présente brochure reprend sous forme condensée les principaux résultats et les recommandations de l'étude. Toutes les sources sont indiquées dans l'étude de base.

Trucco, N., Dehbi, A., Dziri, A. & Schmid, H. (2025). *Racisme antimusulman en Suisse : étude de référence*. (SZIG/CSIS-Studies). Fribourg : Centre Suisse Islam et Société.

DÉFINITION

Le racisme antimusulman n'est pas qu'une hostilité de particuliers vis-à-vis des personnes musulmanes ; c'est un rapport social qui s'est historiquement développé au sein de la société. Ce rapport se caractérise par des schémas de pensée, de perception et d'action qui produisent de la différence et de l'altérité en vue de créer et de légitimer des relations de pouvoir et d'inégalité.

Suivant un processus de racialisation, les personnes musulmanes ou perçues comme telles se voient constituer un groupe homogène aux caractéristiques immuables, et ce indépendamment du fait qu'elles se considèrent elles-mêmes comme musulmanes ou non.

Le racisme antimusulman nie en outre la pluralité qui prévaut au sein de la population musulmane : ceux qui véhiculent ce racisme réduisent les personnes musulmanes à leur religion et ignorent les multiples aspects de leur identité, tout en se considérant eux-mêmes comme un groupe hétérogène. Les personnes musulmanes sont ainsi supposées partager les mêmes valeurs, voire la même orientation politique. Souvent, par généralisations grossières, on leur attribue d'autres caractéristiques communes : homophobie,

sexisme, antisémitisme, résistance à la démocratie et potentiel de violence, notamment.

Le racisme antimusulman consiste par ailleurs à attribuer aux personnes musulmanes une nature d'un type particulier, qui leur dénie tout potentiel de développement et toute capacité à changer. Ainsi, lorsque les personnes musulmanes expriment leur incompréhension face à des caricatures visant des symboles clés de l'islam, leur réaction passe pour une incapacité foncière à supporter la critique et, partant, la preuve de l'incompatibilité fondamentale de l'islam avec les « valeurs européennes ».

Les personnes musulmanes sont souvent directement touchées par différentes formes de discrimination liées à la religion, à la culture, au sexe ou à d'autres caractéristiques. Les marqueurs d'exclusion s'influencent mutuellement, induisant ainsi à une discrimination multiple ou intersectionnelle.

DISCOURS ET NARRATIFS

Nos actes sont influencés par nos modes de pensée et notre perception du monde. Les schémas de pensée, de perception et d'action propres

au racisme antimusulman ont des racines très profondes. En Europe, le récit d'une « avancée islamique » lourde de menaces remonte par exemple au VII^{ème} siècle. De même, les re-présentations coloniales présentent le réceptacle des projections de l'« Occident », qu'il s'agisse d'exotisme ou de sentiment de supériorité.

L'idée d'une « surpopulation étrangère » appartient aussi à l'histoire de la Suisse, puisqu'elle imprègne les débats sur l'immigration et l'intégration depuis le début du XX^{ème} siècle. Au fil des décennies, cette notion a été utilisée contre de nombreux groupes de population, dont récemment les personnes musulmanes.

Les discours récents sur l'islam et les personnes musulmanes sont marqués par les attentats du 11 septembre 2001. À la suite de cet événement d'importance mondiale, les personnes immigrées, notamment celles en provenance des Balkans et de Turquie, ont été perçues en Suisse principalement comme des personnes musulmanes et, eu égard aux violences perpétrées, comme une menace.

À l'heure actuelle, ce sont les attentats du 7 octobre 2023 en Israël et l'escalade du conflit au Proche Orient qui impactent le débat. Les personnes musulmanes sont confrontées à des accusations d'antisémitisme de manière globale.

Sur le plan politique, l'adoption de l'initiative contre la construction de minarets, en 2009, a marqué une véritable apogée. Les débats autour de cette votation ont contribué à ce que les personnes musulmanes de Suisse soient perçues comme un problème, ce que reflète le grand nombre d'interventions parlementaires les concernant directement. L'analyse de la couverture médiatique dont les personnes musulmanes font l'objet fait également apparaître une augmentation constante des articles traitant de radicalisation et de terrorisme.

L'imbrication des discours différentialistes et du racisme antimusulman s'était déjà particulièrement manifestée lors de la votation fédérale de 2004 sur la naturalisation facilitée des personnes étrangères de deuxième et troisième génération. Si le projet de loi ne concernait pas explicitement les personnes musulmanes, la campagne des opposants les a toutefois prises pour cible.

Quant à l'initiative sur l'interdiction de se dissimuler le visage, acceptée par le peuple en 2021, elle était indirectement dirigée contre la minorité musulmane. Le débat public a montré à quel point les images associées à « l'étranger » et au genre s'imbriquent, jusqu'à faire apparaître la femme musulmane comme opprimée, et l'homme musulman comme sexiste.

CONSTATS

Plusieurs études ont été menées sur le racisme antimusulman en Suisse. L'une d'elles présente factuellement [l'attitude de la population envers les musulmans et les musulmanes](#). D'après l'enquête « Vivre ensemble en Suisse » (VeS) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), ce sont les personnes musulmanes, juste après les personnes étrangères, qui suscitent la plus grande hostilité de la part de la population.

En outre, parmi la population qui ne rejette pas les stéréotypes, environ un tiers a tendance à avoir des représentations fortement négatives à propos des personnes musulmanes ([VeS 2016-2020](#)), ce qui explique pourquoi la population musulmane subit un rejet plus fort que les autres groupes.

Les études empiriques permettent également de connaître le vécu des personnes discriminées pour des motifs racistes. Depuis 2016, la part de la population qui, selon l'enquête VeS, déclare avoir été victime de racisme oscille entre 16 et 19 %. [Selon l'enquête sur la langue, la religion et la culture \(ELRC\)](#) de 2019, si l'on considère uniquement les personnes musulmanes, cette proportion est deux fois plus élevée : en 2019, 35 % d'entre eux annonçaient ainsi avoir été victimes de discrimination raciale dans au moins une situation concrète – les motifs les

plus fréquents étant la nationalité et la religion.

TRAVAIL ET FORMATION

De manière générale, la discrimination raciale sur le marché du travail est largement attestée scientifiquement. Le [monitorage du SLR](#) le confirme du point de vue des personnes qui le subissent. Une grande partie d'entre elles se sont senties discriminées lors de la recherche d'un emploi ou dans le cadre de leur travail quotidien.

Différents travaux de recherches ont évalué dans quelle mesure les personnes musulmanes sont particulièrement touchées. Par exemple, les personnes en recherche d'emploi portant un nom kosovar, susceptibles d'être perçues comme personnes musulmanes, sont désavantagées dans les procédures d'embauche. En outre, une étude sur le *Muslim Employment Gap* montre que le risque de chômage est plus de deux fois plus élevé chez les personnes musulmanes que chez les autres. Le fait d'avoir un passeport suisse n'y change rien. Un diplôme universitaire n'améliore pas non plus l'accès au marché du travail. D'après les résultats de recherche, les employeurs et les employeuses ont probablement tendance à attribuer des postes hautement qualifiés à des personnes issues de leur propre groupe d'appartenance.



Il existe encore peu d'études sur le racisme dans le système éducatif suisse. Celles dont on dispose montrent que l'appartenance à une classe socio-économique défavorisée et un parcours migratoire majorent le risque de subir des désavantages. Or ces deux facteurs s'appliquent à de nombreuses personnes musulmanes, qui sont donc potentiellement concernées par les inégalités en matière d'éducation. Les stéréotypes véhiculés par le matériel pédagogique ont aussi une composante structurelle. Et sans le vouloir, le corps enseignant prête aux enfants et aux jeunes musulmans le rôle d'expert ou d'experte de l'islam, ce qui peut occulter d'autres aspects de leur identité.

FEMMES PORTANT LE VOILE

Les femmes musulmanes subissent d'autres formes de discrimination que les hommes musulmans. Le voile en tant que signe extérieur joue un rôle important dans le débat public. En Suisse, il n'existe que peu d'études sur la discrimination des femmes qui portent le voile. Selon les spécialistes, celles qui sont discriminées sont la plupart du temps perçues comme étrangères, et ce indépendamment de leur nationalité, de leur niveau de formation ou de leur condi-

tion sociale. Une étude a établi que le port du foulard constitue surtout une barrière dans la formation professionnelle, mais pas dans l'enseignement supérieur. Ainsi, même avec d'excellents bulletins scolaires, les jeunes femmes voilées ont du mal à trouver une place d'apprentissage.

Dans la vie quotidienne, les femmes portant le foulard sont traitées différemment des autres. Ainsi, une étude de terrain a montré qu'elles recevaient moins d'aide lorsqu'elles demandaient à des tiers leur téléphone portable pour un appel urgent, et qu'elles se faisaient plus souvent tancer lorsqu'elles ne respectaient pas la règle consistant à se placer à droite sur un escalier roulant pour permettre aux gens qui veulent aller plus vite de passer par la gauche.

CONDITION SOCIALE

L'influence de la condition sociale sur les personnes racisées et sur les schémas de pensée racistes est aujourd'hui encore une dimension peu étudiée. Or les personnes musulmanes de Suisse ou leurs parents sont principalement venus dans notre pays comme travailleurs saisonniers ou réfugiés. Une minorité, les expatriés, appartient à une classe privi-



légiée qui, selon une étude, se sent moins concernée par les discriminations. Leur immigration passe pour de la « mobilité », tandis que la migration des autres est considérée comme problématique. La discrimination touche donc surtout les personnes perçues comme musulmanes auxquelles on attribue une condition sociale inférieure.

SIGNALEMENT ET NOMBRE DE CAS NON DÉCLARÉS

Les personnes victimes de racisme antimusulman peuvent s'adresser à l'un des 23 centres du [Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme](#), qui sont présents dans toute la Suisse. Les cas signalés sont enregistrés dans une base de données, puis analysés. Sur la durée, le nombre d'incidents relevant du racisme antimusulman reste relativement stable dans la statistique des centres de conseil ; en 2023, ils étaient 62. En outre, on peut supposer que leur problématique se recoupe avec celle des 69 consultations enregistrées pour racisme envers des personnes originaires du monde arabe.

Le nombre de cas juridiques est en augmentation. Depuis 1995, ce sont plus de 90 procédures pénales qui ont été ouvertes pour racisme à l'égard des per-

sonnes musulmanes, soit près de 8 % de toutes les procédures engagées sur la base de la norme pénale contre la discrimination.

Les organisations musulmanes disposent elles aussi de services de signalement et de conseil (voir l'information à ce sujet aux pages 16-17). Ces services sont souvent gérés par des bénévoles ou par des employés travaillant à de très petits pourcentages. Le manque de ressources empêche le développement de l'offre et rend presque impossible l'évaluation systématique des cas signalés.

Toutes les personnes concernées par la discrimination ne s'adressent pas, tant s'en faut, à un centre de signalement ou de conseil. C'est pourquoi les experts et les expertes estiment que le nombre de cas non signalés doit être important. Une étude portant sur les signalements de discrimination conclut elle aussi à un sous-signalement : sur 2'471 personnes musulmanes qui se sont senties discriminées, une seule a signalé la discrimination. Les auteurs et autrices de l'étude donnent plusieurs explications : les personnes musulmanes doutent généralement davantage de l'issue positive d'un tel signalement, ne veulent pas être considérées comme des victimes, connaissent

moins l'existence des services de signalement, ont moins confiance dans les autorités et ont peu de choix en termes de communautés vers lesquelles se tourner.

Les signalements sur la [plateforme de discours de haine raciste en ligne](#) gérée par la Commission fédérale contre le racisme depuis 2021, mettent aussi ce sous-signalement en lumière : sur les 191 contenus rapportés en 2023, seuls 27 concernaient le racisme anti-musulman. En 2024, les signalements ont fortement augmenté, en particulier suite au 7 octobre 2023, avec 78 sur un total de 302 signalements.

POINTS DE VUE DES PERSONNES CONCERNÉES

Comment le racisme affecte-t-il les personnes qui le subissent et comment y font-elles face ? Les auteurs de l'étude de référence *Racisme antimusulman en Suisse* (2025) ont abordé ces questions dans le cadre d'entretiens avec des personnes musulmanes, dont les réponses donnent de précieux renseignements.

ASSIGNATIONS IDENTITAIRES, AUX STÉRÉOTYPES ET AU RACISME

Les personnes consultées distinguent globalement trois éléments sur lesquels se fonde le jugement d'autrui pour établir des différences : le nom, l'apparence et – en ce qui concerne les femmes – le port du voile.

Presque toutes parlent de l'influence des noms à consonance musulmane dans le processus d'exclusion. L'une des personnes interviewées raconte s'être donné un autre nom dès l'école primaire pour éviter toute assignation identitaire. Les entretiens ont également fait apparaître le cas de proches qui, régulièrement, adaptent l'orthographe du nom de famille en omettant les caractères spéciaux.

L'apparence semble aussi jouer un rôle important dans le fait d'être perçu comme un étranger. Les femmes expliquent que tant qu'elles ne portent pas le voile, elles passent souvent pour des Espagnoles ou des Italiennes – des étrangères «non problématiques». Les musulmanes qui portent le foulard observent des comportements à leur égard dictés par des stéréotypes. On les soupçonne d'être des femmes qui évoluent dans un milieu patriarcal, que ce soit dans la famille ou dans leur rapport aux hommes en général.

Les hommes musulmans font également l'objet de stéréotypes liés à leur apparence. Par exemple, lorsqu'ils portent un survêtement pendant leurs loisirs, ils sont perçus comme menaçants. Certains vêtements semblent être associés à l'étiquette « étranger » et à une condition sociale inférieure, en particulier chez les hommes.

Les personnes musulmanes dans leur ensemble sont également considérées comme ayant des connaissances linguistiques insuffisantes et un faible niveau d'éducation. Elles sont donc souvent confrontées à des réactions étonnées lorsqu'elles

maîtrisent couramment une langue nationale. Les personnes interviewées mentionnent également l'image négative et indifférenciée qui est donnée de l'islam : du seul fait d'être de cette confession, elles sont traitées de « terroristes » ou accusées de prosélytisme. On leur dénie aussi leur liberté de choix : par exemple, le fait de ne pas boire d'alcool est interprété comme une obligation religieuse pour les personnes musulmanes, alors qu'il est perçu comme du libre arbitre chez les autres.

TOUS LES DOMAINES DE LA VIE SONT CONCERNÉS

Les personnes interviewées subissent des discriminations dans tous les domaines, à commencer par l'éducation : elles évoquent des enseignants ou des enseignantes qui attribuent à l'islam des caractéristiques immuables, inscrites dans leur culture. En classe, cela conduit parfois les élèves à se retrouver malgré eux dans un statut d'expert et à devoir expliquer le Coran, par exemple. L'une des personnes interviewées, qui portait un foulard à l'école, a entendu un enseignant lui dire qu'« elle n'arriverait à rien dans la vie » à cause de son apparence et qu'elle devait y réfléchir à deux fois avant de mettre un foulard. Les parents musulmans constatent que l'on s'attend à ce que leurs enfants aient un niveau inférieur à l'école.

Sur le marché du travail, les personnes musulmanes sont d'abord discriminées à l'embauche. Une personne interviewée raconte que, sur les quelque 160 postulations qu'elle a envoyées, elle n'a reçu des réponses que de personnes qu'elle pensait étrangères. Une femme qui n'a longtemps pas trouvé d'emploi malgré un diplôme élevé a été invitée par l'Office régional de placement à postuler sans foulard.

Sur le lieu de travail, les stéréotypes reposent souvent sur des différences culturelles imaginaires. Par exemple, on demande aux personnes perçues comme musulmanes comment elles se sont mariées ou si elles utilisent des couverts pour manger dans leur pays. Les personnes concernées vivent cela comme une altérisation (*othering*), c'est-à-dire comme la fabrication d'une différence suggérant : « Tu n'es pas des nôtres ». Les discriminations sur le lieu de travail sont souvent subtiles. Par exemple, une demande d'horaire spécifique pour la période du ramadan est tout simplement ignorée.

De nombreux employeurs et employeuses stipulent dans leur contrat que les femmes n'ont pas le droit de porter le foulard au travail. Le contact avec la clientèle est le principal argument avancé.

Les personnes interviewées parlent également de discrimination structurelle dans d'autres domaines : dans le secteur de la santé, dans l'espace public, avec les voisins et avec la police et les autorités. Leurs expériences indiquent également que le racisme antimusulman est très peu signalé : les personnes ont souvent le sentiment que cela ne servirait à rien.

STRATÉGIES D'ADAPTATION

Les personnes musulmanes ne peuvent guère échapper à l'effet des discours racistes et d'autres discriminations. Pour faire face à l'exclusion ou s'en protéger, les personnes interrogées ont recours à différentes stratégies.

Éviter ou nier la problématique :

le fait d'éviter de parler de la discrimination peut avoir une fonction protectrice pour les personnes qui la subissent. Le but est d'échapper à certaines assignations identitaires et de ne pas être cantonné dans un rôle de victime. Cette stratégie d'adaptation consiste à relever les situations positives, par exemple les encouragements d'un employeur ou les égards des camarades de service militaire.

Se replier sur sa communauté :

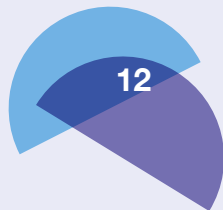
lorsque l'expérience constante de la discrimination est source de désillusion, les personnes affectées se retirent auprès des personnes partageant les mêmes convictions. N'étant pas considérées comme « étrangères », elles y font l'expérience d'un lien d'appartenance et d'une reconnaissance. Cette stratégie illustre la manière dont les structures racistes peuvent conduire à une diminution de la participation à la vie sociale.

Signaler les incidents, mais sans se faire remarquer ni créer de problème :

cette stratégie consiste à documenter les faits et à entreprendre des démarches formelles pour dénoncer les cas de discrimination de manière anonyme de telle sorte à ne pas attirer l'attention. Les personnes partisans de cette stratégie tiennent ainsi à coller à l'image du bon citoyen ou de la bonne citoyenne. Ces efforts ne devraient pas fournir une raison supplémentaire d'être exclus.

Lutter contre les discriminations :

avec cette stratégie, les personnes concernées se défendent délibérément voire frontalement contre certains stéréotypes – par exemple contre l'image de la femme musulmane, soumise et privée de liberté. Un engagement actif et constant contre les discriminations a toutefois son revers et peut conduire à l'épuisement émotionnel et à la frustration.

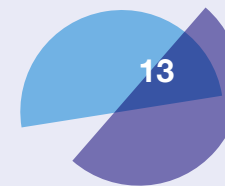


S'appuyer sur ses connaissances et son expérience :

grâce à leurs connaissances, les personnes partisans de cette stratégie parviennent à prendre de la distance par rapport aux stéréotypes et au racisme qu'elles subissent et à les replacer dans un contexte social plus large. Elles acquièrent ainsi un statut d'expertes, ce qui va de pair avec une reconnaissance sociale. Elles peuvent ainsi mieux faire entendre leurs expériences et leur point de vue.

Gérer les stéréotypes de manière consciente et stratégique :

cette stratégie se rencontre chez les jeunes personnes musulmanes. Elles orientent les conversations de manière stratégique en décidant de manière réfléchie ce qu'elles veulent révéler d'elles-mêmes. Par exemple, une personne interviewée tait le fait qu'elle est musulmane, mais se contente de dire qu'elle ne mange pas de viande. La gestion stratégique des assignations identitaires permet également de ne pas avoir à s'expliquer ou à se justifier. Cet affranchissement permet de gagner en capacité d'action.



LES DOMAINES OÙ IL FAUT AGIR

Pour lutter contre le racisme antimusulman, une approche globale s'impose. Pour ce faire, les auteurs et autrices de l'étude de référence *Racisme antimusulman en Suisse* (2025) ont élaboré une série de recommandations.

Ces recommandations s'adressent en particulier aux établissements de formation, aux employeurs et employeuses, aux autorités, aux milieux politiques, aux médias, aux centres de conseil, aux organisations musulmanes et au monde de la recherche. Tous les acteurs sont invités à élaborer des stratégies et des plans de mesures dans les domaines suivants afin de prévenir la discrimination structurelle.

COMBLER DES LACUNES DANS LES DONNÉES, DÉVELOPPER LE MONITORAGE ET LE CONSEIL

Le fait que le racisme antimusulman soit insuffisamment signalé s'explique en premier lieu par des raisons structurelles, notamment un tabou autour de la thématique, la banalisation et l'intériorisation du racisme. Ce sous-signallement résulte aussi du fait que les personnes directement touchées n'ont pas confiance dans les institutions et craignent qu'une

dénonciation ne soit pas prise au sérieux. C'est pourquoi les centres de conseil devraient renforcer encore l'information sur leurs prestations et être dotés de ressources suffisantes. Pour instaurer la confiance, il est recommandé de fournir des informations accessibles à tout le monde, en plusieurs langues, et d'adopter une approche de proximité dans les communautés et les lieux de rencontre. Par ailleurs, il faudrait encourager la mise en réseau de ces centres de conseil avec les organisations musulmanes, dont les services spécialisés et les services de signalement jouent déjà un rôle important. À l'inverse, il faudrait encourager ceux-ci à transmettre les incidents qu'on leur signale aux institutions ou aux centres de conseil.

Pour combler les lacunes observées dans le monitoring des discours de haine en ligne, il faudrait aussi mieux faire connaître les plateformes de signalement.

De manière générale, il faudrait s'assurer que les données relatives aux différents racismes sont de qualité égale. Outre la cohérence de la collecte et de la saisie des données, il s'agit d'examiner les moyens d'assurer le monitoring à long terme de manière globale et indépendante.

PROMOUVOIR UN TRAVAIL ÉDUCATIF CRITIQUE VIS-À-VIS DU RACISME, DOCUMENTER LES BONNES PRATIQUES

Les établissements de formation jouent un rôle central dans la lutte contre la discrimination. Or l'école est aussi un terrain concerné par les stéréotypes et la discrimination. Le corps enseignant et les autres acteurs du milieu scolaire jouent un rôle clé dans le parcours éducatif et professionnel des élèves. C'est pourquoi il faudrait développer les offres de formation qui visent à développer une approche critique à l'égard du racisme et inscrire la lutte contre le racisme au niveau institutionnel. Il faudrait documenter systématiquement les bonnes pratiques dans les écoles pour les diffuser dans toute la Suisse, et mettre en place des services de conseil spécifiques pour les enfants et les jeunes exposés au racisme.

RENFORCER LES CONNAISSANCES SUR LA DISCRIMINATION STRUCTURELLE DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les personnes musulmanes sont souvent victimes de discrimination sur le marché du travail, tant à l'embauche que dans leur quotidien professionnel. Il importe donc de sensibiliser

les employeurs et les employeuses au racisme structurel et intersectionnel et à son impact sur les parcours de formation et d'emploi. L'utilisation de CV anonymisés ou de checklists servant de guides pour les entretiens d'embauche peut y contribuer. Il faut en outre donner aux collaborateurs et collaboratrices les moyens d'intervenir en cas de discrimination, en mettant en place une instance qui réceptionne les signalements en cas d'incident. De manière générale, les employeurs et les employeuses ont le devoir de protéger leur personnel contre la discrimination.

ÉDICTER DES NORMES ET DES LIGNES DIRECTRICES AU SEIN DES AUTORITÉS ET DE LA POLICE

L'administration publique et les forces de police devraient être sensibilisées à la discrimination raciale à tous les niveaux, par exemple dans le cadre de la formation initiale et continue. Pour que le savoir et l'expérience empiriques puissent s'inscrire dans la durée, il faudrait les transcrire en normes et en lignes directrices. Il est également recommandé de s'associer à des centres de conseil cantonaux et des organisations musulmanes.

Par ailleurs, les autorités de poursuite pénale devraient utiliser davantage les possibilités offertes par le droit existant.

SENSIBILISER LES MÉDIAS, LES POLITIQUES ET L'OPINION PUBLIQUE

Si les discours médiatiques et politiques peuvent renforcer le racisme antimusulman, ils peuvent également favoriser une prise de conscience. Les professionnels des médias devraient porter un regard critique sur leur couverture des événements afin d'éviter toute « culturalisation » et toute polarisation dans les sujets choisis, le langage utilisé et les images véhiculées. Ils devraient réexaminer leurs normes et leurs directives éditoriales en conséquence. Leurs reportages doivent faire ressortir la pluralité des points de vue et des voix. Il importe que la diversité se manifeste également dans la composition des équipes éditoriales.

Les membres des parlements et gouvernements communaux, cantonaux et fédéraux devraient se pencher sur le racisme en général, et le racisme antimusulman en particulier, et faire en sorte d'exclure tout propos raciste du débat politique. Ils devraient en outre s'efforcer de renforcer la protection juridique contre la discrimination.

Le travail d'information et de sensibilisation doit toucher un public plus large, dont les personnes musulmanes. Une partie d'entre elles n'ont pas toujours les connaissances et les moyens leur permet-

tant de nommer le racisme qu'elles subissent. L'objectif d'une sensibilisation à grande échelle devrait être de renforcer non seulement la capacité de chacun et chacune à percevoir ce type de situations, mais aussi le courage civil permettant d'intervenir face à des incidents racistes.

APPROFONDIR LA RECHERCHE SUR LE RACISME ANTIMUSULMAN

Les études scientifiques peuvent contribuer à l'élaboration de mesures appropriées pour lutter contre le racisme antimusulman. Des recherches plus poussées sont nécessaires, notamment en ce qui concerne le système de santé et l'éducation. Il faudrait également porter une attention particulière à la catégorie socio-économique et au niveau de formation des personnes interrogées. Les réseaux sociaux, où les personnes musulmanes sont particulièrement exposées aux discours de haine raciale, devraient également faire l'objet d'une étude plus approfondie.

CENTRES DE CONSEIL ET SERVICES DE SIGNALEMENT

Le [Réseau national de centres de conseil pour les victimes du racisme](#) rassemble 23 services spécialisés dans toutes les régions linguistiques qui proposent des conseils en lien avec la discrimination raciale.

Voici une sélection d'organisations de conseil et de services de signalement musulmans ou spécialisés dans le racisme antimusulman :

[Commission bâloise des musulmans](#)
([Basler Muslimkommission, BMK](#))
(cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne)

[De l'Individuel au Collectif \(DIAC\)](#)
(canton de Genève)

[Fédération d'organisations islamiques de Suisse \(FOIS\)](#)
(Suisse entière)

[Tasamouh](#)
(canton de Berne)

[Vereinigung Islamischer Organisationen Zürich VIOZ](#)
(canton de Zurich)

IMPRESSUM

Texte: Sprachkraft – Theodora Peter
et Service de lutte contre le racisme SLR

Mise en page
et impression: Arabesque Studio, Jakobdruck Zürich

Éditeur: **Service de lutte contre le racisme SLR**
Département fédéral de l'intérieur
Secrétariat général SG-DFI
3003 Berne
ara@gs-edi.admin.ch
www.slr.admin.ch

Texte original: allemand

Berne, février 2025

